

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

FORMATION DES CADRES LOCAUX - FRAIS : 335 \$

Atelier de 6 jours : Mar. 13 h – 17 h | Mer. 9 h – 17 h | Jeu. 9 h – 17 h | Ven. 9 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

A. LET - Obligation de représentation équitable

Renseignez-vous sur le devoir de votre section locale de représenter les membres de votre syndicat, sur les exigences légales en matière de représentation équitable et sur la manière dont elles s'appliquent à votre convention collective et à d'autres lois régissant votre lieu de travail.

B. Principes fondamentaux du leadership

Qui suis-je en tant que dirigeant ? Qui sommes-nous en tant que syndicat local ? Quelle est notre place dans le mouvement plus large ? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour construire le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

C. Diriger en équipe

Qui suis-je en tant que dirigeant ? Qui sommes-nous en tant que syndicat local ? Quelle est notre place dans le mouvement plus large ? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour construire le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

D. Les éléments essentiels des syndicats inclusifs

En tant que militants dans nos syndicats, nous nous demandons souvent pourquoi les membres ne sont pas plus impliqués. Cet atelier pose une question différente : Qui est impliqué et qui ne l'est pas, et quelles pourraient en être les raisons ? Comment nos préjugés inconscients peuvent-ils y contribuer ? Comment pouvons-nous représenter les membres d'une manière qui invite ceux qui sont en marge à s'impliquer et à considérer le syndicat comme un endroit où ils veulent faire la différence ?

D. Bonnes réunions

Avez-vous déjà assisté, en tant que participant ou animateur, à une réunion dont vous saviez qu'elle pourrait être plus ciblée, plus efficace, plus inclusive ou plus efficiente ? Nous utilisons les règles de procédure parlementaire de Bourniot pour prendre des décisions importantes de manière équitable. Mais parfois, un autre type de conversation est nécessaire pour être inclusif et construire notre mouvement. Dans cet atelier, les membres exécutifs apprennent à trouver et à diriger le bon processus pour le travail qui doit être fait.

La procédure parlementaire est un élément important de notre processus démocratique au sein du SCFP. Certaines conversations sont mieux menées en utilisant d'autres approches. Comment décidez-vous quand la procédure parlementaire est nécessaire et quand une autre approche pourrait être utile ?

Développez vos compétences de facilitation pour soutenir des discussions efficaces et inclusives, apprenez et mettez en pratique certains processus que vous pouvez utiliser dans votre travail quotidien.

E. Les cadres prêts à affronter les conflits

Dans cet atelier, les participants exploreront

- La valeur du conflit pour un groupe efficace
- Comment nos croyances sur les conflits influencent notre façon de réagir.
- Les types de conflits auxquels les cadres sont confrontés
- Des méthodes productives pour résoudre les conflits au sein d'un exécutif.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

CSPAAT - ORIENTATION MÉDICALE - FRAIS : 335 \$

Atelier de 6 jours : Mar. 13 h - 17 h | Mer. 9 h - 17 h | Jeu. 9 h - 17 h | Ven. 9 h - 17 h | Sam. 9 h - 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

REMARQUE : les niveaux I et II et le niveau III - Appels ou Retour au travail - sont des conditions préalables à l'orientation médicale.

Il s'agit d'un programme complet conçu pour éliminer la barrière de la communication en « jargon médical ». Il permettra aux participants de comprendre le contenu des rapports médicaux et de les appliquer pour résoudre les problèmes de droits des travailleurs blessés. Des rapports médicaux réels seront utilisés tout au long du cours. La terminologie médicale est décomposée en termes compréhensibles à l'aide d'une série d'explications simples d'exercices. Les participants apprendront les bases de l'anatomie humaine, les fonctions et les systèmes du corps, et se concentreront sur les domaines communs à la défense des intérêts de la CSPAAT. Les blessures spécifiques liées au travail seront abordées avec un examen approfondi des maladies professionnelles et de la manière de prouver une relation causale. La profession des soins de santé sera démystifiée et les participants auront un aperçu des tests de diagnostic et des procédures chirurgicales. Les participants acquerront également une expérience pratique du calcul des différentes pensions prévues par la loi. Les bases de l'ergonomie seront également abordées dans ce cours.

SANTÉ ET SÉCURITÉ NIVEAU I - FRAIS : 285 \$

Atelier de 5 jours : Mercredi 9 h – 17 h | Jeudi 9 h – 17 h | Vendredi 9 h – 17 h | Samedi 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce cours couvre toute la gamme des questions de santé et de sécurité en se concentrant sur la reconnaissance des dangers et sur les droits et responsabilités des parties prenantes sur le lieu de travail, conformément à la législation en vigueur. Ce programme clé de 30 heures se compose de 10 modules, dont sept modules de base qui définissent les rôles respectifs des parties prenantes sur le lieu de travail - direction, gouvernement et syndicats - en matière de santé et de sécurité ; explique la législation provinciale ou fédérale en vigueur en matière de santé et de sécurité ; aborde le fonctionnement du corps humain et les effets néfastes des dangers sur ce dernier ; décrit les agents cancérigènes et la manière de les reconnaître, ainsi que les substances toxiques et leurs sources ; explique l'efficacité, ou l'absence d'efficacité, des trois principes de base du contrôle - à la source, le long du trajet et au niveau du travailleur ; identifie les dangers présentés par un bruit excessif sur le lieu de travail et explique comment mesurer le bruit sur le lieu de travail et comment élaborer un programme de réduction du bruit. Le niveau I est un programme menant à un certificat et constitue la condition préalable à l'accès aux programmes de niveau II et à la formation des instructeurs. **CETTE FORMATION N'EST PAS DESTINÉE À LA CERTIFICATION, C'EST-À-DIRE AUX COMITÉS CONJOINTS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ QUI SONT MANDATÉS EN VERTU DU PROJET DE LOI 208.**

[Il est possible que vous deviez suivre des cours du soir.](#)

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

SANTÉ ET SÉCURITÉ NIVEAU II - COMITÉS - FRAIS : 285 \$

Atelier de 5 jours : Mercredi 9 h - 17 h | Jeudi 9 h - 17 h | Vendredi 9 h - 17 h | Samedi 9 h - 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

REMARQUE : le niveau 1 du programme CSST sur la santé et la sécurité au travail est un prérequis.

Le programme de niveau II pour les comités est une formation avancée destinée aux travailleurs membres des comités mixtes de santé et de sécurité en Ontario. Il leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour accroître leur efficacité, notamment en matière de communication, de recherche de consensus, de résolution de conflits, de résolution de problèmes, d'établissement d'objectifs et de compétences en matière de présentation. Les participants apprennent à mener une réunion de comité mixte de santé et de sécurité. Ils acquièrent des compétences en matière d'évaluation, de recherche d'un danger et d'évaluation d'une étude scientifique. Ils acquièrent des connaissances sur les étapes d'une enquête sur un accident ou une maladie.

CSPAAT - NIVEAU 1 - FRAIS : 220 \$

Atelier de 3 jours : ven. 13 h - 17 h | sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce premier niveau est conçu pour fournir des connaissances de base sur le système d'indemnisation des travailleurs. Il s'adresse aux travailleurs qui souhaitent ou ont besoin d'une compréhension de base de ce système parfois complexe. Les participants recevront un historique de l'indemnisation des travailleurs et comprendront la bureaucratie et certains des avantages et services disponibles. Des expériences pratiques et le remplissage des formulaires de la Commission sont également inclus, ainsi que de l'aide pour trouver comment accéder à un représentant expérimenté.

CSPAAT - NIVEAU 2 - FRAIS : 220 \$

Atelier de 3 jours : Ven. 13 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : le niveau 1 de la CSPAAT est un prérequis**.**

Le deuxième niveau est conçu pour fournir aux travailleurs les compétences et les connaissances nécessaires pour représenter les travailleurs accidentés dans les premières étapes d'une demande d'indemnisation. Ce niveau s'appuie sur les connaissances acquises au niveau I et s'adresse aux travailleurs qui deviendront des représentants actifs des travailleurs. Les prestations et les services offerts aux travailleurs blessés seront détaillés, y compris les changements découlant des projets de loi 162, 165 et 99. Le cours examinera en profondeur les services et les prestations disponibles en vertu de la loi. Les participants apprendront à examiner les dossiers de demande et à maîtriser l'art de la communication avec les médecins et le personnel de la Commission. Ces compétences permettront aux représentants de réduire la « paperasserie » qui ralentit traditionnellement le processus de prise de décision. Le nouveau « système de recours intégré » de la Commission sera expliqué ainsi que les nouveaux services de médiation.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

ESSENTIELS FINANCIERS & RESPONSABLES FINANCIERS - FRAIS : 220 \$

Atelier de 3 jours : Ven. 13 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

Essentiels financiers

Cet atelier s'adresse à tous les membres occupant un poste élu au sein de la section locale. Que vous soyez un administrateur ou un membre de l'exécutif, l'apprentissage des bases des finances de la section locale est une priorité. Dans cet atelier, vous apprendrez vos devoirs concernant les finances du syndicat, l'établissement d'un budget et la façon d'être transparent et responsable envers les membres.

Responsables financiers

Une fois que les secrétaires-trésoriers et les administrateurs auront terminé l'atelier du jour 1 intitulé « Essentiels financiers », ils passeront le jour 2 à se familiariser avec la tenue des comptes et l'audit. Les trésoriers apprendront à utiliser le grand livre électronique du SCFP, à gérer les fonds et les comptes de la section locale et à préparer des rapports à l'intention des membres et des syndicats. Les syndicats apprendront à effectuer correctement un audit des livres, des comptes, des biens et des actifs de la section locale. À l'issue de cet atelier, les syndicats seront en mesure de formuler des recommandations à la section locale afin d'améliorer sa santé financière.

[Ordinateur portable requis - si possible](#)

LE CONFLIT AU TRAVAIL & SLS - LA MEDIATION DU CONFLIT DE MEMBRE A MEMBRE - FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Le conflit au travail

Les conflits font naturellement partie de notre vie. Apprendre à le gérer correctement permet d'améliorer les relations au travail et dans d'autres domaines de la vie.

Dans cet atelier, vous apprendrez à

- Approfondir votre compréhension des conflits
- Apprendre à identifier les problèmes et à trouver les bonnes solutions
- Renforcer vos compétences en matière de communication sur les conflits

SLS-Médiation des conflits entre membres

Entraînez les membres qui sont en conflit avec d'autres membres et travaillez avec une approche en quatre étapes de la médiation de base.

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ - FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

Ce cours sert d'introduction au monde de la santé et de la sécurité et explore différents concepts de base tels que :

- L'identification des dangers
- La hiérarchie des contrôles
- Le rôle fondamental des comités de santé et de sécurité
- Les bases du droit de refus

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

INTRODUCTION AU RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL - FRAIS : 175 \$

REPRÉSENTER LES MEMBRES DEVANT LA DIRECTION

Atelier de 2 jours : sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Introduction au rôle de délégué syndical

Que fait un délégué syndical du SCFP ? Si vous êtes un nouveau délégué syndical et que vous voulez apprendre à aider les membres du SCFP à résoudre des problèmes en milieu de travail, cet atelier d'introduction est pour vous !

Dans cet atelier, vous apprendrez à

- Enquêter sur des problèmes en milieu de travail
- Déposer un grief
- Rencontrer la direction
- Traiter les plaintes en milieu de travail

Représenter les membres devant la direction

Ce module permet aux délégués syndicaux d'être proactifs lors des réunions avec la direction. Apprenez des conseils pour des réunions efficaces et renforcez votre confiance en vous exerçant à des situations de réunion.

[Veuillez apporter une copie de votre convention collective à l'atelier.](#)

FEMMES BRISANT LES BARRIÈRES FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : Cet atelier est ouvert aux membres qui s'identifient comme des femmes****

Sentez-vous plus à l'aise pour « prendre la parole » dans différentes situations - discours, réunions et communications individuelles.

Au cours de cet atelier, vous pourrez

- Savoir ce qui fait l'efficacité d'un discours ou d'une présentation
- Apprendre et mettre en pratique des astuces pour gérer la nervosité
- Préparer un plan pour un discours ou une présentation
- Acquérir de l'expérience en parlant devant un groupe de soutien.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

SÉRIE D'APPRENTISSAGE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX 1 - FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : l'introduction au rôle de délégué syndical est un prérequis**.**

A. Solidarité avec les travailleurs autochtones

Apprenez l'histoire du colonialisme au Canada, brisez quelques mythes et explorez les façons dont vous pouvez construire la solidarité avec les travailleurs autochtones et soutenir la réconciliation sur le lieu de travail.

B. S'attaquer à la privatisation

Découvrez les différentes formes de privatisation dans les lieux de travail du SCFP, leur impact sur nos membres, les services et le public, et ce que les délégués syndicaux peuvent faire à ce sujet.

C. Prise de notes

Pourquoi dois-je prendre des notes ? Quel type de notes dois-je prendre ? Mes notes sont-elles confidentielles ? Apprenez les réponses à ces questions importantes et entraînez-vous à prendre des notes.

SÉRIE D'APPRENTISSAGE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX 2 FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : l'introduction au rôle de délégué syndical est un prérequis**.**

A. Combattre le racisme sur le lieu de travail

Cet atelier aborde la question du racisme sur le lieu de travail et votre rôle en tant que délégué syndical dans la lutte contre le racisme.

B. Accroître notre pouvoir de mobilisation

Les délégués syndicaux peuvent jouer un rôle clé lorsque le syndicat a besoin de mobiliser ses membres - que ce soit pour soutenir le comité de négociation ou pour stopper la tentative de l'employeur de sous-traiter notre travail. Apprenez la théorie de base de la mobilisation et découvrez comment les délégués syndicaux peuvent s'attaquer aux problèmes sur le lieu de travail de manière à mobiliser davantage de membres et à renforcer le pouvoir du syndicat.

C. Formation à la lutte contre le harcèlement et à la sensibilisation des témoins

Lorsqu'on nous manque de respect au sein de notre syndicat, ou lorsque des préjugés, du harcèlement et de la discrimination se produisent, nous ne sommes pas en sécurité. Nous n'accepterions pas cela de la part de nos superviseurs et de nos directeurs au travail, et ce n'est pas acceptable dans notre espace syndical. Lorsque nous sommes témoins de préjugés, d'oppressions ou de blessures, nous pouvons intervenir de manière sûre et efficace avant, pendant ou après une situation de harcèlement ou de violence. Dans cet atelier de 3 heures, vous apprendrez et pratiquerez comment intervenir.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS DES ATELIERS ET FRAIS

SÉRIE D'APPRENTISSAGE DU RÔLE DÉLÉGUÉ SYNDICAL 3 FRAIS : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : l'introduction au rôle des délégués syndicaux est un prérequis**.**

A. Représentation des membres de genre et de sexualité diverses

L'homophobie, la biphobie et la transphobie se manifestent sur nos lieux de travail, dans nos sections locales et dans nos communautés. Apprenez à lutter contre ces types de discrimination et à représenter respectueusement les membres issus de la diversité sexuelle et de genre sur votre lieu de travail.

B. Compétences alliées pour les délégués syndicaux

Les délégués syndicaux efficaces sont des champions des droits de la personne et de l'égalité. Découvrez ce que signifie être un allié et comment les délégués syndicaux peuvent devenir des alliés sur le lieu de travail et au sein du syndicat.

C. Gestion des griefs

Partagez des conseils et des pratiques réussies avec d'autres délégués syndicaux et apprenez des stratégies pour traiter les griefs difficiles.

[Veuillez apporter votre convention collective et votre manuel du délégué syndical à l'atelier.](#)

***** NOUVEAU *****

PAS D'ANNULATION NI DE REMBOURSEMENT APRÈS LE 10 FÉVRIER 2025

Après le 18 janvier 2025, des frais de retard de 50 \$ par personne inscrite s'appliquent.

Des frais supplémentaires de 150 \$ par personne inscrite pour les non-affiliés au SCFP Ontario s'appliquent.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025 CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

INFORMATIONS SUR LES RÉSERVATIONS D'HÔTEL :

Les sections locales sont priées de faire TOUTES leurs RÉSERVATIONS D'HÔTEL par l'entremise de W.E. Travel avant le 30 janvier 2025.

Lien de réservation : <https://weuniontravel.ca/> OU
au **1-888-676-7747** (sans frais) [Mentionnez **SPRING SCHOOL 2025** lors de la réservation de votre (vos) chambre(s)].

Tarif de la chambre : 255 \$ en chambre simple/double, plus les taxes, les frais et les impôts.

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'hébergement, veuillez en informer W.E. Union Travel lors de la réservation de votre (vos) chambre(s). Si vous avez des questions concernant votre réservation, veuillez envoyer un courriel à events@weuniontravel.ca.

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION :

TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR L'EXÉCUTIF D'UNE SECTION

- Visitez le site Web du SCFP Ontario à <https://cupe.on.ca/fr/inscription-de-cours-printemps-2025/>
- Cliquez sur « Inscription à l'école » (SCHOOL REGISTRATION).
- Cliquez sur le bouton « Inscription des délégués » et entrez vos coordonnées. (DELEGATES REGISTER HERE).
- Il est important d'entrer toutes les coordonnées de chaque personne que vous inscrivez, y compris leur adresse électronique - les membres seront contactés en cas de changement de cours.
- Continuez à saisir toutes les informations requises.
- Si vous ne parvenez pas à vous inscrire en ligne, veuillez contacter Winnie Lau. Courriel : wlau@cupe.on.ca

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Tous les cours se terminent le **dimanche 23 février 2025 à 12 h 30**.
- Veuillez organiser votre retour après 12 h 30 (les dates et heures de début des cours varient en fonction du cours choisi).
- Pour tous les ateliers commençant les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, veuillez vous inscrire au début du cours.
- Pour tous les ateliers débutant le samedi, veuillez vous inscrire au foyer de la salle Dominion Ballroom - situé au niveau 2.
- Le nombre de participants est limité et les inscriptions se font selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les participants ne peuvent s'inscrire qu'à **UN seul** cours
- Les cours sont uniquement dispensés en anglais (sauf indication contraire).
- **Le paiement peut être effectué par carte de crédit sur le lien d'inscription ou par chèque (à l'ordre du SCFP Ontario - veuillez indiquer École de printemps 2025 (SPRING SCHOOL) sur la ligne mémo du chèque).**
- **Les frais d'inscription doivent être payés avant le début du cours. Des frais de retard de 100 \$ par personne s'appliqueront aux paiements reçus après cette date.**
- 5 \$ des frais d'inscription seront versés au Fonds de bourses d'études Bev Smale.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - 18-23 FÉVRIER 2025 CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

- Un supplément de 150 \$ par personne inscrite s'applique à tous les non-affiliés du SCFP Ontario.
- Après le 18 janvier 2025, des frais de retard de 50 \$ par personne inscrite s'appliquent.
- **Aucun remboursement ou annulation après le 10 février 2025.**
- Les délégués recevront un courriel du SCFP Ontario indiquant l'emplacement de leur salle de classe 3 à 5 jours avant la date de début.
- Si vous avez besoin d'une traduction en français, d'une interprétation en langage des signes, de services de garde d'enfants ou de toute autre mesure d'adaptation, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire de demande d'accès avant le 18 janvier 2025.
(Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).